

PROGRAMME DE FORMATION : Conducteur de grues auxiliaires de Chargement de Véhicule

Objectif Général :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour la conduite en sécurité des grues auxiliaires de chargement de véhicules en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite.

Objectifs pédagogiques :

Etre capable de :

- Connaître les devoirs et responsabilités de chacun,
- Connaître la technologie des grues auxiliaires,
- Connaître les risques inhérents à la conduite des grues auxiliaires,
- Maîtriser les règles de conduite en sécurité d'une grue auxiliaire.

Textes de référence :

Conforme aux réglementations décret N°98-1084 du 02 Décembre 1998, Code du travail Articles R4323-55 à R4323-57 recommandation R390 de la CNAMTS.

Public : Toute personne amenée à conduire une grue auxiliaire.

Pré requis :

- Comprendre et parler la langue française,
- Etre titulaire du permis C (poids lourds) en cours de validité,
- Aptitude médicale à la conduite des grues auxiliaires.

Durées préconisées et tarifs NET / stagiaire :

Profil du conducteur	Débutant	Ayant besoin d'un recyclage	Ayant besoin d'une évaluation seule**
Durée nécessaire			
Théorie	1	1	0
Pratique/Test	2	1	1
Total en jour	3	2	1
Tarif Intra en €	Nous consulter		
Tarif dégressif à partir du 5 ^{ème} participant nous consulter.			
Tarif Inter en €	Nous consulter		

**étant une simple évaluation, elle n'est pas imputable au budget formation professionnelle des entreprises.

Lieux de formation : en intra*** sur le site de l'entreprise ou sur l'un de ses chantiers (**Formation réservée à un groupe minimum de 4 salariés d'une seule entreprise, le coût est forfaitaire, les locaux et matériel mis à disposition par le client. Les dates déterminées conjointement et les contenus sont adaptables en fonction de vos besoins et attentes) ou en inter entreprises (nos tarifs comprennent la mise à disposition des engins et de l'environnement pédagogique).

Programme détaillé :

La formation théorique

- Les devoirs et responsabilités du conducteur de grues auxiliaires,
- Le contexte réglementaire et le rôle des institutions,
- Les règles de conduite et de stationnement en sécurité,
- Les caractéristiques, potentialités et fonctionnement des grues auxiliaires,
- Les tableaux, plaques et abaques de charge
- Les principaux risques liés à l'utilisation des grues auxiliaires,
- Les distances de sécurité,
- Vérification et entretien lors de la prise et de la fin de poste,

La formation pratique

- La prise de poste,
- Le positionnement de la grue auxiliaire,
- La prise et la dépose de charges,
- L'élingage, la récupération du ballant, le ciblage, la communication,
- Le chargement et le déchargement d'un véhicule,
- Les manœuvres, l'entraînement à la précision, la manutention de différents types de charges,
- La fin de poste,
- Les opérations de maintenance,

L'évaluation : Selon référentiel R390 de la CNAMTS (6 CACES® maxi /

jour sauf pour évaluation avec option télécommande 5 CACES® maxi /jour) et/ ou évaluation d'aptitude.

Nos formations intègrent :

- la remise à chaque stagiaire d'un document pédagogique,
- la remise à l'employeur de la grille d'évaluation du candidat,
- l'établissement de l'attestation de formation,
- la remise à l'employeur, du certificat d'aptitude pour chaque participant ayant réussi son évaluation,
- en cas d'échec, une proposition de plan de formation pour combler les lacunes détectées

Matériel et accessoires nécessaires :

- Pour la formation théorique : une salle de formation avec tables et chaises en quantités suffisantes,
- Pour les formations pratiques et les évaluations :
 - Grue auxiliaire, à jour de ses visites réglementaires, avec une notice d'utilisation en langue française et son carnet de maintenance
 - Aire de travail avec différentes natures de sol pour faire circuler la grue auxiliaire,
 - Au moins deux équipements différents : crochet, benne preneuse, porte palettes, pince, etc.
 - Différentes charges compatibles avec l'abaque de charge de la grue et les accessoires utilisés,
 - Elingues avec CMU,
 - Radiocommande si besoin.

Equipement individuel des participants :

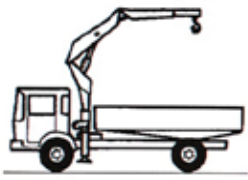
- tenue de travail et chaussures de sécurité,
- casque de sécurité, gants de manutention.
- protections auditives si besoin, baudrier (gilet de signalisation).

Recyclage : tous les 5 ans.

Nos tarifs ne comprennent pas :

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs dans un rayon ≥ à 150km de notre siège social.

Pour vous y retrouver...

Grue Auxiliaire de chargement de véhicules (R390)	Grue Auxiliaire	Grue Auxiliaire	Grue Auxiliaire
Article R221-1 Code de la route : dès qu'un véhicule porteur nécessite un permis de conduire de la catégorie correspondante pour circuler sur la voie publique, tout conducteur doit en être titulaire pour circuler sur voie privée. Il est souhaitable que le candidat soit titulaire du permis de conduire de la catégorie correspondante.	Avec commandes latérales (manuelles) seules	Avec commandes latérales et radiocommande	Avec radiocommande seule
			
	L'évaluation CACES® est prévue avec commandes latérales seules	L'évaluation CACES® avec commandes latérales + option radiocommande	L'évaluation CACES® avec radiocommande seule doit entraîner la mention restrictive «conduite uniquement avec télécommande»